PRÉFET
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 octobre 2026

Évolution du prix des carburants : baisse de 11 centimes du gazole, hausse du sans-plomb de 11 centimes

Prix des carburants à La Réunion en novembre

Au 1er novembre 2026, le prix maximum du gazole aurait dû augmenter de 1 centime. En fait, il baissera de 11 centimes par litre, à 1,69 €, grâce à une aide de 12 centimes décidée par le gouvernement. Le sans-plomb augmente de 11 centimes, à 2,11 €. Le prix de la bouteille de gaz reste stable à 18 €, grâce à l'aide du conseil régional.

À La Réunion, les prix des carburants sont réglementés et révisés chaque mois, conformément aux dispositions en vigueur.
Leur évolution repose sur plusieurs paramètres, dont les principaux sont :

- Les cours internationaux des produits pétroliers : la valeur théorique de chaque produit est déterminée à partir de la moyenne des cotations observées sur les marchés internationaux pendant une période de 15 jours ouvrés. Ces cotations constituent le principal facteur d'évolution de la valeur des produits pétroliers ;
- Le taux de change euro-dollar : les produits pétroliers étant cotés en dollars, l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar influe sur leur coût exprimé en euros ;
- Les coûts d'acheminement : le transport des produits pétroliers jusqu'à La Réunion représente également une composante de leur coût, impacté par l'évolution du coût des énergies.

Au cours du mois d'octobre, les marchés pétroliers internationaux ont été marqués par des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient. Les attaques visant des navires et des infrastructures énergétiques ont renforcé les craintes de perturbations de l'approvisionnement mondial en pétrole et en produits pétroliers.

Bien que les carburants approvisionnant La Réunion proviennent d'Asie, leur prix dépend des cotations internationales des produits pétroliers, et notamment de celles du marché de Singapour. Or, les marchés pétroliers sont interconnectés : les tensions géopolitiques au Moyen-Orient peuvent perturber l'équilibre mondial entre l'offre et la demande et entraîner une hausse des cours, y compris à Singapour.
Ces tensions n'ont toutefois pas eu le même effet sur tous les produits.

Les cotations retenues pour le calcul des prix de novembre évoluent différemment selon les produits : le sans-plomb enregistre une hausse de 5,27 dollars par baril (+ 3,80 %), tandis que le gazole recule de 6,55 dollars par baril (- 3,66 %).
Cette évolution contrastée s'explique par le fait que le sans-plomb et le gazole répondent à des

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 407 418 / 434 / 457
Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr / Facebook – Instagram – LinkedIn – X : @Prefet974
Sollicitations presse : **https://wkf.ms/3kc53kb**

dynamiques de marché distinctes. Selon les analyses de marché, les cotations du sans-plomb ont été soutenues par des tensions sur l'offre régionale en Asie, notamment les incertitudes concernant les exportations et les contraintes affectant les capacités de raffinage. À l'inverse, le gazole a bénéficié de perspectives d'approvisionnement plus favorables et d'une demande relativement modérée sur certains marchés, contribuant à la baisse de ses cotations.

En octobre, l'euro s'est déprécié de 3,05 % face au dollar, dans un contexte où la politique monétaire états-unienne a contribué à soutenir la monnaie américaine. Or, les produits pétroliers étant achetés sur la base de cotations en dollars, cette évolution augmente leur coût une fois convertis en euros et renchérit ainsi l'approvisionnement de La Réunion.

Le coût du fret maritime retenu pour le mois de novembre évolue de +25,16 %. Cette évolution a une incidence perceptible sur le prix final payé par le consommateur.

Par conséquent, pour le sans-plomb, l'ensemble des paramètres conduisent à une hausse de + 11 centimes par litre, et pour le gazole de + 1 centime par litre.

S'agissant du gaz, les cotations sont en nette hausse (+ 10,43 %). Le tarif de la bouteille de gaz serait à 21,87 €, sans l'intervention du conseil régional de La Réunion, qui a renouvelé son aide, permettant ainsi de maintenir le prix pour les consommateurs à 18 €.

À compter du 1er novembre 2026, le prix du gazole bénéficie d'une aide de 12 centimes d'euro par litre, valable pour les trois prochains mois.
Cette aide concerne uniquement le gazole. Elle découle de la libération de stocks stratégiques nationaux de gazole décidée par l'État, distincts des stocks de sécurité locaux, qui restent réservés aux crises d'approvisionnement.

Le Gouvernement a décidé de mettre 10 millions de barils de gazole à la disposition des opérateurs à un prix correspondant à leur coût d'acquisition, donc inférieur à celui du marché. La différence entre ce prix et celui du marché constitue un avantage économique que les opérateurs sont tenus de répercuter intégralement au bénéfice du consommateur final et de manière transparente.

À La Réunion, où les prix des carburants sont réglementés, cet avantage est pris en compte dans le calcul des prix maximums fixés par arrêté préfectoral, afin que le consommateur bénéficie pleinement de cette mesure.

Par conséquent, les prix des gazoles au 1er novembre 2026 seront les suivants :

Libellé du produit	1-oct.-26	Prix théorique 01/11/2026	Prix avec aide 01/11/2026	Evolution des prix à la pompe
Gazole (€/litre)	1,80 €	1,81 €	**1,69 €**	**-0,11 €**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 407 418 / 434 / 457
Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr / Facebook – Instagram – LinkedIn – X : @Prefet974
Sollicitations presse : **https://wkf.ms/3kc53kb**

GNR (€/litre)	1,26 €	1,27 €	**1,15 €**	**-0,11 €**
Pétrole lampant (€/litre)	1,25 €	1,26 €	**1,14 €**	**-0,11 €**
Gazole maritime (€/litre)	1,26 €	1,27 €	**1,15 €**	**-0,11 €**

Le préfet de La Réunion souhaite rappeler la disponibilité de l'ensemble des aides mises en place par le gouvernement, notamment celle destinée aux « Grand rouleurs », dont les plafonds d'éligibilité ont évolué au profit d'un plus grand nombre de nos concitoyens et encourage les automobilistes à s'en saisir. Toutes les modalités sont à retrouver sur le site : https://www.info.gouv.fr/actualite/aides-au-carburant

À compter du 1er novembre 2026, les prix maximums applicables à La Réunion sont fixés comme suit :

Libellé du produit	**1-oct.-26**	**1-nov.-26**	**Evolution en %**	**Evolution en €**
Supercarburant (€/litre)	2,00 €	**2,11 €**	**+ 5,5%**	**+ 0,11 €**
Gazole (€/litre)	1,80 €	**1,69 €**	**- 6,11%**	**-0,11€**
GNR (€/litre)	1,26 €	**1,15 €**	**- 8,73%**	**-0,11€**
Pétrole lampant (€/litre)	1,25 €	**1,14 €**	**- 8,80%**	**-0,11€**
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,07 €	**1,15 €**	**+ 7 ,48%**	**+ 0,11€**
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,26 €	**1,15 €**	**- 8,73%**	**-0,11€**
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	20,81 €	**21,87 €**	**5,09%**	**stable (18€ avec aides locales)**

*
* *

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 407 418 / 434 / 457
Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr / Facebook – Instagram – LinkedIn – X : @Prefet974
Sollicitations presse : **https://wkf.ms/3kc53kb**